

Les inscriptions pour les colonies de vacances de l'été 1958 sont reçues à la Mairie

DEPUIS la rentrée des vacances de Pâques, les inscriptions pour les colonies de vacances de l'été 1958 sont reçues à la mairie, rue Messine. Comme chaque année les dirigeants de la Caisse des Ecoles et de la municipalité s'emploient minutieusement à leur préparation : problèmes d'installation, d'équipement, de transport, de ravitaillement, d'encadrement font l'objet de multiples déplacements des organisateurs, d'une correspondance volumineuse, de réunions, de mises au point, etc....

Tout cela représente une somme peu commune de travail et de dévouement.

Le nombre des enfants qui partent en colonie de vacances va croissant. Près de 700 garçons et fillettes sont partis en 1957. Il faut souhaiter que ce nombre sera encore dépassé.

Le Conseil d'administration de

la Caisse des Ecoles veut attirer une fois encore l'attention des familles sur les bienfaits que les enfants retirent d'un séjour à la montagne.

Le repos bienfaisant, la pratique d'activités de plein air, diverses et attrayantes facilitent leur développement physique. De plus la colonie permet l'acquisition de connaissances nouvelles. Elle est en quelque sorte un apprentissage de la vie sociale.

Les colonies de la ville fonctionnent depuis dix ans à la satisfaction générale. Elles sont installées dans des locaux confortables, en des lieux d'altitude moyenne recommandés par le corps médical. L'air pur des montagnes, boisées de sapinières, de l'Ardèche, de la Loire, ou de l'Isère, est pour nos enfants un avantage sanitaire certain.

Les soins, la sécurité, la nourriture abondante et saine sont assurés partout. Le personnel de direction composé de directrices, de directeurs d'écoles, d'instituteurs, de professeurs pour la plupart connus de la population s'acquitte de sa tâche avec beaucoup de dévouement.

Pour toutes ces raisons, la

Caisse des Ecoles, s'adressant aux familles, offre pour leurs enfants, un séjour d'égale durée à celui de l'an dernier et aux mêmes conditions avantageuses de participation (7.000 francs pour 38 jours) et cela malgré les hausses de prix importantes qui ne manqueront pas de créer des difficultés.

N.B. — Afin de faciliter le travail du Bureau des Ecoles, les familles sont priées de ne pas attendre les derniers jours pour l'inscription des enfants. Elles sont reçues tous les jours dès à présent, rue Messine.

DEMAIN 1^{er} MAI

**TRAVAILLEURS,
REPUBLICAINS,
DEMOCRATES**

TOUS

**AU RASSEMBLEMENT
A 10 HEURES**

PLACE NOEL-VERLAQUE

**POUR LES REVENDICATIONS,
LES LIBERTES,
LA PAIX**

Orateur :

Joseph GRIMAUD

**Secrétaire général du
Syndicat des F. C. M.
membre du bureau de l'U. D.**